

RÈGLEMENT OFFICIEL – ÉDITION 2027

Le **DYNASTAR X3® COURCHEVEL** est organisé par le club **COURCHEVEL SPORTS OUTDOOR MONTAGNE ET ESCALADE**, affilié à la FFCAM et à la FFME.

L'épreuve aura lieu le **dimanche 11 avril 2027 à 10h00**.

1. DESCRIPTION DU PARCOURS

L'épreuve se compose de trois disciplines consécutives :

- **Section Cyclisme :** 13,9 km – 930 m de dénivelé positif (D+).
- **Section Trail :** 6,3 km – 180 m de dénivelé positif/négatif (D+/-).
- **Section Ski Alpinisme :** 4,8 km – 950 m de dénivelé positif (D+).

2. MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Le maillot de cyclisme offert à tous les participants devra **OBLIGATOIREMENT ÊTRE PORTÉ pendant l'intégralité de la course**, sauf en cas d'intempéries.

Chaque participant devra également disposer du matériel suivant :

- Téléphone portable.
- Couverture de survie (en cas de mauvais temps).
- Équipement adapté aux conditions météorologiques.
- Réserve d'eau et de nourriture suffisante.

Section Cyclisme :

- Le port du casque est obligatoire.
- Les vélos de route et les VTT sont autorisés.

Section Trail :

- Les bâtons sont interdits.

Section Ski Alpinisme :

- La longueur des skis de randonnée doit être au minimum de 1,50 m pour les femmes et de 1,60 m pour les hommes.
- Les chaussures homologuées pour la pratique du ski alpinisme sont obligatoires. Elles doivent pouvoir se bloquer en position descente.
- Le casque, le DVA, la pelle et la sonde ne sont pas obligatoires.

3. CAS DE DISQUALIFICATION

Les situations suivantes entraîneront une disqualification :

- Toute personne sortant du tracé balisé sera disqualifiée.
- Toute personne jetant des détritus sur le parcours sera disqualifiée.

4. PÉNALITÉS

Les pénalités suivantes seront appliquées :

- **10 minutes de pénalité :** aux cyclistes et aux skieurs qui seront sur leur vélo ou qui chausseront leurs skis dans le parc commun « vélo/ski ». Il est interdit de chausser les skis dans le parc jusqu'à sa sortie.
- **15 minutes de pénalité :** aux participants qui se feront aider ou ravitailler par une tierce personne pendant toute la durée du triathlon.
- **20 minutes de pénalité :** en cas de non-respect du matériel obligatoire.
- Il est interdit aux accompagnants de suivre un cycliste ou de circuler en véhicule sur le parcours vélo. En cas de non-respect de cette règle, le cycliste concerné recevra **20 minutes de pénalité**.

5. DÉPART

Le départ de la course sera donné le **dimanche 11 avril 2027 à 10h00**, au rond-point du Carrey.

6. INTERDICTION AUX ACCOMPAGNANTS

Il est strictement interdit aux accompagnants de circuler en véhicule sur le parcours cyclisme pendant toute la durée de l'épreuve.

Les accompagnants peuvent descendre les cyclistes en véhicule, mais devront obligatoirement remonter au parc vélo avant 10h00.

7. DOSSARDS ET PUCES ÉLECTRONIQUES

Les dossards seront différenciés par couleur selon les catégories :

- **SOLO HOMME :** blanc.
- **SOLO FEMME :** rose.
- **TRIO HOMMES :** vert.
- **TRIO FEMMES :** violet.
- **TRIO MIXTE :** orange.

Une puce électronique de chronométrage sera remise à chaque participant avec son dossard.
Cette puce devra obligatoirement être restituée à l'arrivée, en échange du cadeau d'accueil.
Toute puce non restituée sera facturée **60 €** au participant.
La puce devra être fixée sur la **cheville gauche** pendant toute la durée de la course.

8. PORTE HORAIRE

Une porte horaire est fixée à **14h00**, au départ du téléphérique de la Saulire, sur la section Ski Alpinisme.

Les participants qui n'arriveront pas au pied du téléphérique de la Saulire avant 14h00 en ski alpinisme ne pourront pas rejoindre l'arrivée officielle.

Ces concurrents ne bénéficieront pas d'un temps chronométré pour la partie ski alpinisme, mais seront classés selon leur ordre d'arrivée au départ du téléphérique.

9. PARC VÉLO / SKI

Le parc vélo/ski, situé sur le front de neige de Courchevel 1850, sera gardé le dimanche à partir de 7h00.

Consignes à respecter :

- Prévoir une caisse ou un sac étanche en cas de mauvais temps afin de protéger les affaires destinées aux sections Trail et Ski Alpinisme.
- L'entrée et la sortie du parc seront situées au même endroit.
- Il est interdit d'entrer dans le parc à vélo.
- Il est interdit de sortir du parc avec les skis de randonnée accrochés aux chaussures. Tout manquement à cette règle entraînera une **pénalité de 10 minutes**.
- Pour les équipes, un sas spécifique sera aménagé à l'intérieur du parc pour permettre le passage de relais et la transmission de la puce de chronométrage.

10. BALISAGE DU PARCOURS

Le parcours sera balisé avec les couleurs suivantes :

- **Marquage jaune :** section Cyclisme.
- **Marquage rouge :** section Trail.
- **Marquage vert :** section Ski Alpinisme.

De la rubalise rouge et blanche sera également installée sur certaines portions du parcours, notamment dans les zones où le chemin est peu visible et à certains croisements.

11. COMPOSITION DES ÉQUIPES « TRIO »

Les catégories sont réparties de la manière suivante :

- **TRIO HOMMES :** équipe composée de 3 hommes.
- **TRIO FEMMES :** équipe composée de 3 femmes.
- **TRIO MIXTE :** composition libre, avec 1 homme et 2 femmes ou 2 hommes et 1 femme.

Participation en DUO :

Pour les participants qui ne peuvent pas constituer une équipe de trois personnes, il est possible de participer en DUO.
Dans ce format, l'un des deux équipiers devra obligatoirement enchaîner deux des trois épreuves.

Attention :

- Les équipes DUO seront classées avec les équipes TRIO.
- Le tarif d'inscription reste fixé à **165 € pour les équipes DUO**.

Un cycliste ne peut pas s'inscrire simultanément en catégorie TRIO et en catégorie SOLO.
Autrement dit, un cycliste qui transmet le relais à son équipier ne peut pas poursuivre la course en individuel dans la catégorie SOLO.

12. INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont gérées par l'association **COURCHEVEL SPORTS OUTDOOR MONTAGNE ET ESCALADE**.

Modalités d'inscription :

- Les inscriptions en ligne sont ouvertes sur le site www.courchevelsportsoutdoor.com jusqu'au **1er avril 2027 à minuit**, dans la limite des places disponibles.
- Le retrait des dossards aura lieu à la salle de la Croisette de Courchevel 1850 :
 - Samedi 10 avril : de 9h00 à 18h00.
 - Dimanche 11 avril : de 7h00 à 9h00.

Tarifs d'inscription :

Catégorie	Tarif
SOLO	75 € / personne
TRIO	165 € / équipe
DUO	165 € / équipe

13. CLASSEMENTS

Un classement sera établi pour chacune des catégories suivantes :

- SOLO HOMME.
- SOLO FEMME.
- TRIO HOMMES.
- TRIO FEMMES.
- TRIO MIXTE.

SOLO HOMME / SOLO FEMME :

Le concurrent ou la concurrente devra enchaîner individuellement les trois disciplines : CYCLISME, TRAIL et SKI ALPINISME.

TRIO HOMMES :

Le concurrent de la section CYCLISME transmet le relais au deuxième équipier pour la section TRAIL, qui transmet à son tour le relais au troisième équipier pour la section SKI ALPINISME.

TRIO FEMMES :

La concurrente de la section CYCLISME transmet le relais à la deuxième équipière pour la section TRAIL, qui transmet à son tour le relais à la troisième équipière pour la section SKI ALPINISME.

TRIO MIXTE :

Le concurrent ou la concurrente de la section CYCLISME transmet le relais au deuxième équipier ou à la deuxième équipière pour la section TRAIL, qui transmet à son tour le relais au troisième équipier ou à la troisième équipière pour la section SKI ALPINISME.

14. RÉCOMPENSES

Épreuve SOLO :

- Les podiums homme et femme seront récompensés par des lots DYNASTAR.
- Le meilleur temps homme et le meilleur temps femme recevront chacun une paire de skis **PIERRA MENTA FACTORY**, d'une valeur de 1040 €.

Épreuve TRIO :

- Les trois premières équipes des catégories hommes, femmes et mixtes seront récompensées par des lots DYNASTAR.
- Les meilleures équipes des catégories TRIO HOMMES, TRIO FEMMES et TRIO MIXTE recevront chacune :
 - 150 € de Prize Money.
 - Un lot DYNASTAR.

Récompenses par discipline :

Les meilleurs temps homme et femme de chaque discipline (Vélo / Trail / Ski Alpinisme) seront récompensés par :

- 50 € de Prize Money.
- Un lot DYNASTAR.

15. PRIMES AUX RECORDS

Si les records actuels sont battus, une prime sera versée aux nouveaux détenteurs des records.

Montant des primes :

Catégorie de record	Prize Money
Records SOLO Hommes / Femmes	800 €
Records TRIO Hommes / Femmes / Mixtes	600 €
Records Hommes / Femmes par discipline (Vélo / Trail / Ski Alpinisme)	200 €

Records actuels – Classement général :

Catégorie	Record
SOLO FEMME	2h22min48s
SOLO HOMME	1h56min12s
TRIO HOMMES	1h45min43s
TRIO FEMMES	2h13min55s
TRIO MIXTE	1h59min43s

Records actuels – Par discipline :

Discipline	Hommes	Femmes
Cyclisme	36min32s	46min17s
Trail	23min40s	28min23s
Ski Alpinisme	40min46s	49min25s

16. MÉDAILLES ET CADEAUX

Tous les participants recevront :

- Une médaille officielle DYNASTAR X3 FINISHER remise à l'arrivée.
- Un repas de clôture offert.
- Un maillot cycliste officiel de l'événement.

17. REPAS

Un ticket repas sera remis à chaque participant lors du retrait des dossards, le samedi ou le dimanche matin.

À l'arrivée, les concurrents devront présenter leur ticket aux organisateurs du repas afin de bénéficier du repas offert, organisé au gymnase du Praz.

Les accompagnants pourront également participer au repas au tarif de **18 € par personne**.

18. DOUCHES

L'accès aux douches du gymnase du Praz est gratuit sur présentation du dossard.

19. ASSURANCES ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

Lors de son inscription, chaque participant devra fournir l'un des documents suivants :

- Une copie de sa licence sportive FFCAM, FFA, FFC ou FFTri.
- Ou un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied, du ski alpinisme et du vélo en compétition, datant de moins d'un an, ou sa photocopie.

L'organisation prendra toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des participants et le bon déroulement de l'épreuve.

Les mineurs de moins de 18 ans ne sont pas autorisés à participer au DYNASTAR X3® COURCHEVEL.

Chaque concurrent doit obligatoirement disposer d'une assurance individuelle accident.

Il est possible de souscrire cette assurance lors de l'inscription en prenant une licence découverte FFCAM au tarif de **6 €**.

20. ANNULATION ET REMBOURSEMENT

En cas de désistement d'un participant, quelle qu'en soit la raison, l'organisation procédera au remboursement de l'inscription, déduction faite de 15 € de frais de gestion, à condition que le désistement intervienne avant le **28 mars 2027 à minuit**.

Les montants remboursés seront les suivants :

Catégorie	Inscription	Remboursement
SOLO	75 €	60 €
TRIO	165 €	150 €
DUO	165 €	150 €

Aucun remboursement ne pourra être effectué après cette date limite.

21. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT ET RESPONSABILITÉ

Lors de son inscription, chaque concurrent déclare sur l'honneur avoir pris connaissance du présent règlement et de l'ensemble des modalités de participation mentionnées ci-dessus et les accepter sans réserve.

Le concurrent décharge également l'organisateur de tous les problèmes susceptibles de survenir durant le déroulement de la course.

DYNASTAR X3 COURCHEVEL ©

Le concept et le présent règlement sont la propriété du club **COURCHEVEL SPORTS OUTDOOR MONTAGNE ET ERSCALADE**.

Toute reproduction ou utilisation sans autorisation préalable de l'organisateur est interdite.